

faire une des conditions de la Paix. Quoique ce Memoire ait déjà paru imprimé en Hollande, en 29. pages, je suis persuadé qu'il n'est pas parvenu sous les yeux de quantité de mes Lecteurs; ainsi pour leur satisfaction & pour l'exactitude de l'Histoire du tems, nous en allons donner un Extrait, où nous n'employerons que les termes ou les raisons, en substance, alleguées par ceux qui ont dressé cet écrit.

L'Auteur du Memoire nous apprend, qu'à la verité la Province de Transilvanie, avoit, pendant longtems, fait partie du Royaume de Hongrie: mais qu'après la sanglante guerre qu'il y eut, entre Ferdinand premier d'Autriche, & Jean Zapolya Roi d'Hongrie, il fut convenu par le Traité de Paix entre ces deux Princes, du consentement des Etats reciproques de Hongrie & de Transilvanie, que Zapolya conserveroit le titre de Roi, & qu'il resteroit Prince Souverain de Transilvanie; qu'après sa mort les Etats de cette Principauté continueroient d'élire leurs Princes, sans qu'aucune Puissance fût en droit de s'y opposer, qu'ils furent reconnus Princes Souverains & indépendans, comme les Etats Généraux l'ont été par les Rois d'Espagne, par le Traité de Westfalie.

*Preuves de la Souveraineté de la Transilvanie & du droit d'élire ses Princes.*

Après avoir établi la verité de cette liberté, il en rapporte plusieurs preuves essentielles: il remarque que dans la Paix de Westfalie, la Transilvanie y fut comprise comme Principauté Souveraine, alliée de la Couronne de Suede: Qu'au Traité de Nimègue, l'Empereur Leopold, fit lui même comprendre le Prince de Transilvanie dans ce Trai-